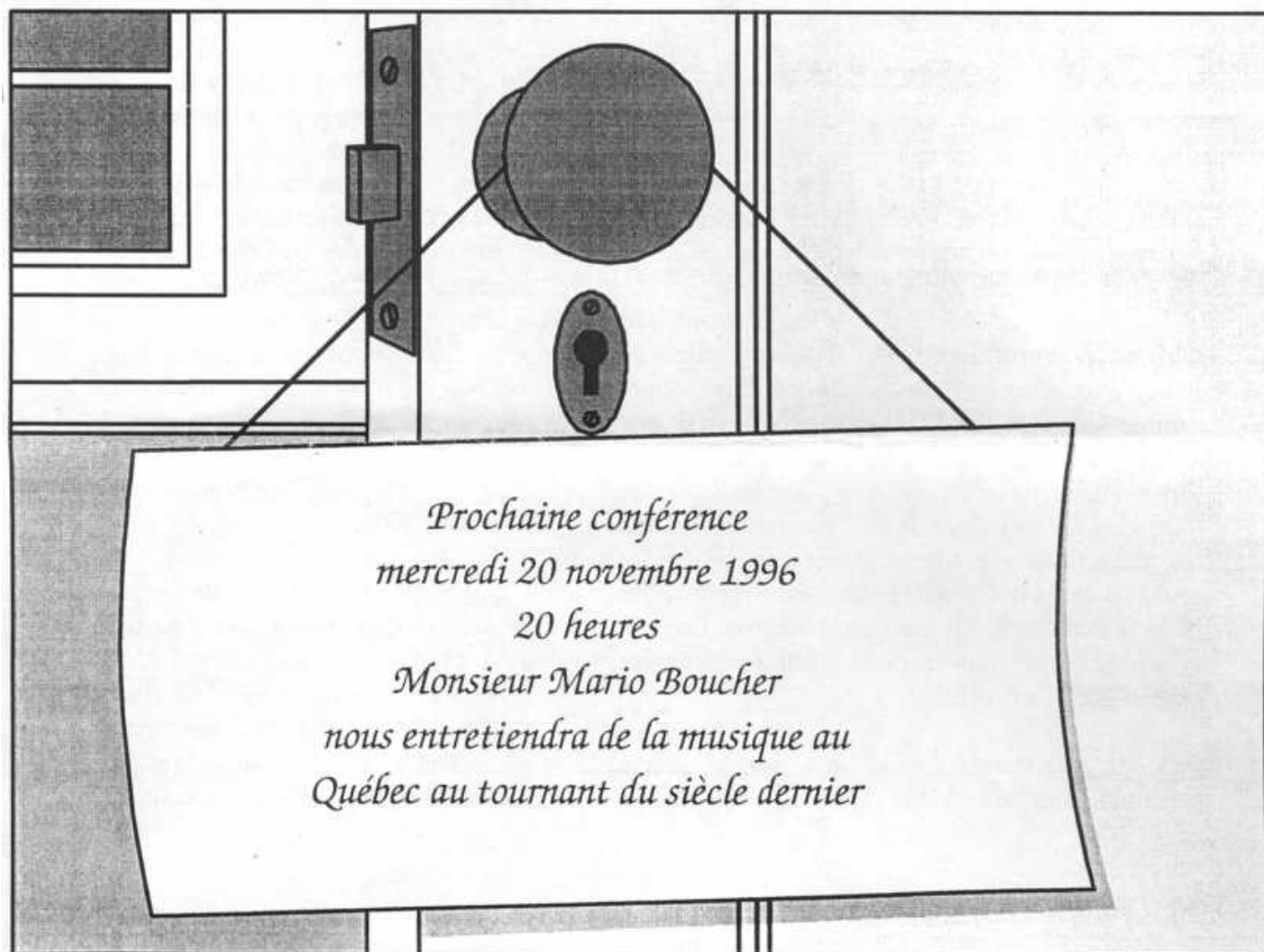


AU JOUR LE JOUR



Société historique de La Prairie de la Magdeleine

Novembre 1996



Organisation du système scolaire après la Conquête

À La Prairie, tout comme dans les autres villages de l'ancienne Nouvelle-France, la population est fortement secouée par la guerre de la Conquête qui se termine en 1760. L'enseignement en subit les contrecoups. Heureusement que l'école, tenue par les filles de Marguerite Bourgeoys depuis 1676, qui a fidèlement assuré une présence dans la paroisse depuis presque un siècle, a été épargnée par les flammes de l'envahisseur. Les petites filles avaient appris à lire, à écrire, à compter et à tenir maison. Devenues épouses et mères de familles, elles enseigneront ensuite à leur époux et aux enfants les rudiments des connaissances acquises. Il y avait au village une ou deux religieuses qui enseignaient gratuitement. Pour assurer leur subsistance, elles exécutaient des travaux à l'aiguille et autres. Le roi ajoutait à ces revenus de maigres subventions occasionnelles.

Pour ce qui est de l'enseignement aux garçons, les historiens émettent l'hypothèse de maîtres itinérants allant de village en village.

La coupure brutale d'avec la mère-patrie fait subir un choc profond à la population et également aux religieuses enseignantes. Celles-ci ressentent comme un vide intellectuel provoqué par une situation qu'elles savent irréversible. Les citoyens sortent appauvris de cette longue guerre qui a drainé toutes les forces économiques. Heureusement que les religieuses reprennent assez rapidement le souffle d'avant la Conquête. Les jeunes sont là, les besoins sont grands, il faut composer avec l'acquis et s'ingénier à trouver de nouvelles ressources exigées par la situation.

L'Angleterre, qui a voté l'Acte constitutionnel de 1791, instaure un régime

parlementaire dans sa nouvelle colonie d'Amérique. Ces "élus" établiront rapidement les bases d'un système d'enseignement. Quelques "Canadiens" siègent au Conseil législatif et revendiquent la place du français dans toutes les institutions, écoles comprises.

L'Institution royale de 1801 vise l'établissement d'écoles élémentaires dans les paroisses où résident au moins dix enfants protestants d'origine britannique. L'objectif d'anglicisation est un échec. Dans le village de La Prairie, en 1822, 18 écoliers catholiques fréquentent cette école mais l'enseignement se donne en français, dans des manuels français et les jeunes n'apprennent pas le protestantisme.

Le parlement vote la loi de 1824. Cette nouvelle législation établit le contrôle des écoles élémentaires par les fabriques catholiques. La bataille pour la conservation de la langue et de la foi porte fruits. Certains résidents de La Prairie, parmi les mieux fortunés et les plus soucieux d'un enseignement de qualité, avaient d'ailleurs posé des gestes concrets pour être dotés d'écoles bien pourvues.

En 1819, une pétition de citoyens de La Prairie avait été envoyée à la Chambre d'Assemblée. On y demandait l'agrandissement du village à même la Commune. Certains terrains pourraient être vendus pour la construction résidentielle, par contre on

pourrait y établir un petit collège ou école de grammaire et une école élémentaire ainsi qu'une école pour les pauvres. Fait cocasse, en 1829, l'évêque de Québec écrit au curé Boucher, suite à des informations reçues de Mme O'Keefe, anglophone catholique, veuve. Celle-ci fait ressortir le fait qu'il y a beaucoup de pauvres au village et sollicite une maison assez grande, chauffée, afin d'être en mesure de fournir aux enfants l'instruction gratuite en français.

La loi de 1824 dure peu, les fabriques disposent de peu d'argent et ne peuvent assumer les frais de construction et d'entretien d'écoles pour leurs jeunes.

Le Parlement se ravise et vote la loi qui établit les écoles de syndics qui s'établissent de 1829 à 1832. L'élément nouveau consiste dans le fait que l'État dispense des fonds publics à être administrés par des contribuables ou commissaires élus par la population locale.

Grâce à ces entrées d'argent, La Prairie engage 4 maîtres d'école laïcs. Cette solution aurait pu satisfaire la population mais, situons-nous dans le climat social de l'époque. L'Insurrection de 1837 se prépare, les discours des "Patriotes" agitent les esprits. De plus, il faut tenir compte des colons vivant dispersés dans les nombreux rangs et côtes. On planifie la construction des écoles de rang, mais par où commencer? La distribution équitable des fonds publics apparaît vite un problème pratiquement insoluble.

Pour ajouter à ces difficultés, les religieuses qui tiennent l'école des filles, année après année depuis 1676 refusent les fonds publics et ferment leur couvent en 1836. Heureusement qu'elles se ravisent et l'ouvrent de nouveau en 1844. L'enseignement aux filles est donc de nouveau assuré mais que faire pour les garçons et les enfants vivant sur les fermes?

Le Parlement du Bas-Canada met en place de nouvelles structures administratives dans les années 1844-1856. Par la création du Conseil de l'Instruction publique les commissaires d'écoles se voient préciser leurs fonctions et surtout ils deviennent graduellement autonomes face aux autorités municipales. C'est la liberté d'action dont ils ont besoin pour être efficaces. Parmi les hommes politiques qui siègent à la législature du Bas-Canada, il s'en trouve deux qui exercent une influence marquée dans l'adoption de cette loi: ce sont Jean-Baptiste Meilleur qui deviendra surintendant de l'Instruction publique et Louis-Hyppolite Lafontaine qui jouera un rôle capital, avec Robert Baldwin, dans l'obtention d'un gouvernement responsable.

Meilleur et Lafontaine rencontrent mille et une difficultés pour faire accepter le Conseil de l'Instruction publique par la population. Puisque tout est à faire, en éducation cela signifie taxation. Nos bons citoyens de La Prairie ont certainement participé aux manifestations populaires de protestation face aux nouvelles taxes. Ils ont certainement pris part à ce que les historiens qualifient de guerre des éteignoirs!

À La Prairie, en 1844, on dénombre 4 commissaires d'école, soit 2 pour le village et 2 pour la campagne. Le Père Tellier, curé-jésuite, est un des commissaires élus du village. La période des années 1840 est celle de construction d'écoles de rangs à un rythme accéléré. Les professeurs laïcs

sont des hommes ou des femmes.

En 1855, le lieutenant-gouverneur sépare le territoire de La Prairie en 2 municipalités: village et campagne. L'administration scolaire sera assumée par les deux entités distinctes. Le gouvernement du Québec ordonnera la fermeture des écoles de rangs en 1964.

Au village, on décide de construire une école modèle sur un terrain donné par le gouvernement. Le programme d'études dans cette école élémentaire est obligatoirement enrichi, selon les directives des autorités centrales:

«Les professeurs doivent pouvoir enseigner, outre la lecture et l'écriture, la grammaire française et anglaise par principe (sic) et d'une manière analytique, la géographie et les rudiments de l'histoire, ceux de l'art épistolaire, l'arithmétique dans toutes ses parties, le dessin linéaire et la tenue des livres en partie double.»

J.-B. Meilleur, circulaire du 9 juin 1846

L'école modèle publique de 1848 loge dans un bâtiment qui se détériore rapidement puisqu'en 1867 on qualifie l'édifice de "malsain et insuffisant". Le curé Gravel donne un emplacement pour construire une nouvelle école. Ce sont les Clercs de St-Viateur, que demande le curé, pour enseigner aux garçons du village. Les CSV prennent la responsabilité et la direction de l'enseignement de 1865 à 1876.

Mais voilà qu'en 1875 un groupe de citoyens remet en cause la présence des CSV à La Prairie. Les critiques sont acerbes, les chefs de file du mouvement de remise en question gagnent

l'adhésion de nombreux parents. Pour rétablir le calme, les commissaires confient direction et enseignement à des laïcs. Cette situation durera 12 ans jusqu'à ce que les Frères de l'Instruction Chrétienne qui prennent la direction de l'Académie en 1888.

1876, année de remise en question! Un certain nombre de parents poussent très loin leur rejet de l'école des CSV. Ils ouvrent une école indépendante, dissidente, séparée. L'aventure s'avérera un échec et ne durera qu'un an, faute de moyens financiers et d'étudiants. Nos archives sont avares de renseignements sur cette saga. Il eut été fort intéressant de scruter plus à fond ce mouvement contestataire.

La suite des événements énumérés au cours du XIX^e siècle reflète l'évolution d'une population qui suscite et subit de profonds changements. L'école des filles, dirigée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, s'avère une institution stable qui assure une certaine permanence. Les religieuses quitteront définitivement La Prairie en 1980.

La population, appuyée de son clergé, conserve sa langue et sa foi que la Conquête de 1760 semblait avoir mis en péril. Le système scolaire vient enrichir le niveau de connaissance de tout un peuple qui évolue de plus en plus au rythme de événements internationaux.

Claudette Houde

Glanures

Question:

En 1872, *l'Opinion publique* publiait l'entrefilet suivant: "On parle plus que jamais, à Laprairie, de pousser l'exploitation d'une mine de charbon dont on a presque découvert l'existence dans la Commune de cette localité. On comprend l'importance de ce mouvement, et les heureuses conséquences qui découleraient pour le pays d'une pareille découverte. - Franco-Canadien." Qui nous dira ce qu'on découvrit finalement.

E. Mirat

In BRH, Vol. 43, p. 219

Le journal de Saint-Philippe de Laprairie.

La *Gazette de Saint-Philippe* fut le premier et, pour nous servir d'une expression chère à un des princes de la radio, le dernier journal publié à Saint-Philippe de Laprairie. Cette paroisse, en effet, malgré l'aisance de ses habitants, n'est pas assez populeuse pour faire vivre un journal. Mais le cas de la *Gazette de Saint-Philippe* est une exception. L'abbé François-Xavier Pigeon, curé de Saint-Philippe, avait été typographe, ou, tout au moins, avait appris ce métier avant d'être élevé à la prêtrise. Nommé curé de Saint-Philippe en 1810, il acheta une petite imprimerie et l'installa dans une des dépendances du presbytère. C'est en 1826 qu'il commença la publication d'un petit journal qu'il nomma la *Gazette de Saint-Philippe*. Cette gazette destinée aux paroissiens de Saint-Philippe n'avait pas un gros tirage et elle quasi introuvable aujourd'hui. L'abbé Pigeon avait aussi songé à publier une édition canadienne des drames de Berquin. Cette publication aurait été faite au profit de la jeunesse. Malheureusement, les souscripteurs ne furent pas assez nombreux et le curé Pigeon fut obligé de renoncer à son projet. L'entrepreneur abbé Pigeon décéda à Saint-Philippe le 8 octobre 1838.

In BRH, Vol. 47, page 223

N.D.L.R. Berquin: auteur français de la seconde moitié du 18e s. célèbre pour de brèves comédies teintées de morale et destinées à la jeunesse.

Zouaves pontificaux originaires des comtés de Laprairie et de Napierville.

1. Jean-Baptiste Bédard, St-Rémi; 2. Stanislas Benoît, Napierville; 3. Barthélemi Dupuis, St-Constant; 4. Ernest Hébert, Laprairie; 5. Séverin Lachapelle, St-Rémi; 6. Théophile Langevin, St-Isidore; 7. François Patenaude, St-Rémi; 8. Alphonse Renaud, St-Rémi; 9. Alphonse Surprenant, St-Constant.

Gaston Derome

In BRH, Vol. 51

Recherche par Gaétan Bourdages

Histoire populaire de ...

Depuis le dernier trimestre de 1995 l'historien Jacques Lacoursière nous offre aux Éditions du Septentrion sa monumentale *Histoire populaire du Québec*, soit plus de 2 000 pages de textes à paraître en quatre tomes. Il s'agit en fait de la réédition revue et corrigée du contenu de la populaire série *Nos Racines*, avec en moins les illustrations, les légendes, les encarts et les notices généalogiques. J'ai déjà lu pour vous les trois premiers tomes, le dernier ne devant paraître qu'en février 1997, en y recensant tous les passages susceptibles de jeter quelque lumière sur l'histoire de La Prairie. Je vous livre donc dans cette parution les résultats de la première partie de mon travail.

Tome premier:

Page 176: on y raconte l'expédition menée en février 1690 par des Canadiens et des Amérindiens contre Corlaer (Schenectady). «Une soixantaine d'habitants de Corlaer, dont plusieurs femmes et enfants, meurent tués ou brûlés.» A l'époque Peter Schuyler est maire de l'agglomération voisine d'Albany et doit prendre en charge l'organisation des sépultures et des représailles. Cet événement nous aide à mieux comprendre son zèle lors de l'attaque du fort de La Prairie en août 1691.

Page 178: mais Schuyler était venu à Laprairie à l'été 1690 car «le premier septembre Frontenac passe en revue sa petite armée forte de 1200 hommes qui campe à Laprairie, attendant un ennemi qui ne se présente pas. Le 4, Peter Schuyler et quelques miliciens attaquent des soldats et des habitants qui travaillent dans les champs de la région de Laprairie. Ils tuent ou capturent une vingtaine de personnes. Schuyler retourne ensuite au lac Champlain.»

Page 398: en 1775, dans le cadre du projet d'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique du nord, un comité du Congrès du Massachusetts charge le colonel John Brown de venir évaluer dans la province de Québec le désir de participation des Canadiens à ce projet. Pour illustrer la sympathie du petit peuple envers la cause américaine, Brown raconte l'anecdote suivante: «À Laprairie, petit village à environ neuf milles de Montréal, je remis à mon bourgeois, Irlandais catholique, un exemplaire de l'adresse, et comme il y avait dans le village quatre curés à prier au corps d'un vieux frère, le pamphlet leur parvint bientôt. Ils envoyèrent un messenger pour en acheter plusieurs. Je leur en fis cadeau d'un à chacun et ils me prièrent de leur faire une visite au couvent chez les bonnes Soeurs. Ils paraissent n'avoir aucune indisposition à l'égard des colonies, mais ils préfèrent plutôt demeurer neutres.»

Page 409: au cours de l'invasion américaine en septembre 1775 «pendant que la majeure partie des troupes de Montgomery assiège Saint-Jean, de petits groupes s'installent à Laprairie et Longueuil.»

Page 412: «La chute de Saint-Jean, après 45 jours de siège, ouvre le chemin de Montréal. Le 3 novembre, un officier américain, cantonné à Laprairie, fait le bilan de la situation. [...] Pour moi je suis posté à Laprairie avec cent hommes de notre régiment. [...] Quelques jours après la reddition de Saint-Jean, l'armée de Montgomery vient s'établir au fort Laprairie.»

Lecture et recherche par: Gaétan Bourdages

Généalogie

Mathurin Gerbert

Le véritable ancêtre de la famille Jalbert, répandue tant au Canada qu'aux États-Unis est Mathurin Gerbert dit Lafontaine. Mathurin Gerbert, fils de Jean Gerbert et de Perrine Pellet, de Saint-Pierre de Nantes, est né vers 1631; et sa sépulture a eu lieu le 19 décembre 1687 (56 ans) à Ste-Famille de l'Île d'Orléans.

Mathurin a contracté deux mariages: le premier à Notre-Dame de Québec le 4 août 1659 à Isabelle Targer, fille de Daniel Targier, marinier et huguenot, et de Louise Martin de St-Nicolas de la Rochelle, (veuve de Simon Piot) née en 1634 et décédée à la fin de 1670 (36 ans), le deuxième mariage, contrat sous seing privé, 26 janvier 1671, notaire Aubert, 11 octobre 1671 (Ste-Famille) à Jeanne Letellier, fille du Roi, née en 1631 et décédée le 26 juin 1705 ans) à Ste-Famille.

Le patronyme Gerbert est un ancien nom de baptême d'origine germanique. Les années amenèrent des dérivatifs plus ou moins volontaires, selon un défaut de prononciation ou dans l'intention de jouer sur les mots.

Il faut avouer que nos ancêtres, au Canada comme en France d'ailleurs, n'avaient aucun respect pour l'orthographe. Les curés qui tenaient les registres d'état civil et les tabellions qui rédigeaient les minutes des contrats les écrivaient au son, comme ils étaient prononcés selon la manière propre aux provinces d'origine. Voici quelques façon d'écrire Gerbert: Gerber, Gerbet, Gerbais, Jarbet, Gelbert, Gerbé, Gerber, Gerbère, Galleber, Gellebert, Jalber, Gelbour, Gerbei, Jalgert, Gerbeth, Gelbert.

André Jalbert

Gerbert ou Talbert dit Lafontaine

<i>André Talbert</i>	<i>Saint-Bernard de Phawinigan</i>	<i>Alphonse Jobin</i>
<i>Diane Jobin</i>	<i>13 Septembre 1958</i>	<i>Marie-Flore Saint-Yves</i>
<i>Rock Talbert</i>	<i>Saint-Maurice</i>	<i>Alexis Marcotte</i>
<i>Laura Marcotte</i>	<i>29 Septembre 1913</i>	<i>Éléonore Lecluc</i>
<i>Élisée Talbert</i>	<i>Saint-Maurice</i>	<i>Ferdinand Hamelin</i>
<i>Philomène Hamelin</i>	<i>26 Juin 1883</i>	<i>Pephie Dubé</i>
<i>Antoine Talbert</i>	<i>Bécancour</i>	<i>Jean-Baptiste Levasseur</i>
<i>Marie-Anne Levasseur</i>	<i>29 Août 1842</i>	<i>Marie-Marguerite Desilets</i>
<i>Jean-Charles Talbert</i>	<i>Immaculée-Conception de Trois-Rivières</i>	<i>Louis Desilets</i>
<i>Josephine Desilets</i>	<i>01 Février 1802</i>	<i>Catherine Frigon</i>
<i>Jean-Baptiste Gerbert</i>	<i>Saint-Roch-des-Aulnaies</i>	<i>François Laneau</i>
<i>Marie-Françoise Laneau</i>	<i>08 Janvier 1759</i>	<i>Marie-Anne Cherrau</i>
<i>Joseph Gerbert</i>	<i>Rivière-Quelle</i>	<i>Jacques Gagnon</i>
<i>Marie-Catherine Gagnon</i>	<i>20 Novembre 1718</i>	<i>Madeleine Bocheron</i>
<i>Jacques Gerbert</i>	<i>Lap-Saint-Ignace</i>	<i>Jean Belletier</i>
<i>Marie Belletier</i>	<i>05 Mai 1686</i>	<i>Anne Langlois</i>
<i>Méthurin Gerbert</i>	<i>Notre-Dame de Québec</i>	<i>Daniel Targor</i>
<i>Élisabeth ou Isabelle Targor</i>	<i>04 Août 1659</i>	<i>Louise Martin</i>
<i>Jean Gerbert</i>	<i>Méthurin est de Saint-Pierre, ville, arrondissement et évêché de Nantes, Bretagne (Loire-Atlantique) France</i>	<i>Élisabeth, veuve de Simon Etal est de Saint-Nicolas, ville arrondissement et évêché de Larochelle, Anis (Charente-Maritime) France</i>